

Lettre de cadrage – Organisation de la saison route 2014

Coordinateur : Guy DUHAUPAS

PJ : Feuille de préparation du calendrier – Imprimé Adresse des Responsables du Club - Demande de cartons - Demande de Rétrogradation – 1ère demande de carte

Afin de préparer dans les meilleures conditions la saison 2014, il vous est demandé de retourner à l'aide du formulaire de préparation du calendrier ci-joint, vos propositions de dates d'organisation **impérativement, avant le 31 décembre 2013 dernier délai** (afin de permettre l'élaboration du calendrier).

Toutefois, les clubs qui ne se seront pas acquittés de la cotisation de 40 € nécessaire à l'achat des Maillots Départementaux, de matériel spécifique et qui n'auront pas parmi leurs licenciés au minimum une personne ayant suivi la formation de délégué sportif se verront refuser leur proposition d'organisation.

Une formation de délégué sportif est programmée le samedi 11 janvier 2014

Par ailleurs, les dates des épreuves retenues pour les championnats Départementaux et Régionaux sur route et les championnats Départementaux de CLM par Equipes et Individuel seront **des dates protégées**.

Il en résulte qu'en aucun cas, une manifestation sportive sur route ne saurait avoir lieu aux dates suivantes :

- **Dimanche 4 mai 2014** – Championnat Départemental sur route
- **Dimanche 1^{er} juin 2014**– Championnat Régional sur route
- **Départemental CLM individuel et par équipes** (*en fonction du ou des clubs candidats ?*)
- **National Route 4-5-6 juillet 2014 à Salouël (Somme)**

Dès maintenant, un appel à candidature est lancé aux Clubs souhaitant organiser les Championnats Départementaux et Régionaux sur route et les Championnats Départementaux CLM Individuel et par Equipes

1 La CSDU établira, dans un souci d'équité entre les clubs, le calendrier Cycloport de la Somme à l'aide de la feuille de préparation qui précise : le type de l'épreuve, les catégories admises, les distances, la date, les coordonnées du responsable, à renvoyer à M. Guy DUHAUPAS par mail à : **csa.velo@orange.fr** . Il est demandé aux clubs organisateurs d'essayer de remplir les dates laissées libres afin d'harmoniser le calendrier et d'éviter d'avoir des dates sans course et d'autres avec 2 ou 3 organisations en concurrence.

Critères de sélection en cas de litige :

- 1° Présence à la réunion de rentrée
- 2° Ancienneté de l'épreuve
- 3° Organisation d'épreuve- jeunes
- 4° Organisation d'épreuves 1^{er} et/ou 2^{ème} catégorie
- 5° Toutes les courses annulées en 2013 ne seront plus prioritaires
- 6° Les clubs qui n'ont pas renvoyé la feuille de résultats pour leurs organisations 2013 ne seront pas prioritaires pour le calendrier 2014.

2 Désigner obligatoirement un correspondant Internet par Club (pour les nouveaux Clubs).

3 Une seule épreuve de 1^{ère} et/ou de 2^{ème} catégorie par jour de course sera autorisée dans le département.

4 **Un club ne pourra pas organiser le même jour des courses de fédérations différentes.**

5 Nous invitons également les clubs organisateurs à ne pas se contenter d'organiser des courses uniquement avec les 3^{èmes} catégories et les GS mais de faire l'effort de penser aux jeunes et aussi aux 1^{ères} et 2^{èmes} catégories (même si les pelotons sont moins fournis)

6 Une autre course de 3^{ème} catégorie ou de GS pourra être organisée le même jour à condition que les lieux des épreuves soient suffisamment éloignés.

7 Les féminines courront selon leur catégorie de valeur.

8 Afin d'éviter des litiges et de faciliter le déroulement des courses il est demandé aux clubs organisateurs de ne pas faire courir 2 pelotons distincts dans la même course si le circuit est inférieur à 5 km. Si le circuit est inférieur à cette distance il faut faire **des** courses successives.

9 Les clubs organisateurs devront, dès le lendemain de l'épreuve, envoyer les résultats des courses à Catherine Manouvrier par mail (catherinemanouvrier@orange.fr) en utilisant l'imprimé fourni par l'Ufolep (ce qui fait gagner du temps et évite les affranchissements). Compte tenu de la décision de la Commission Nationale d'instituer un classement par points à compter de 2009, il est indispensable que tous les classements soient centralisés rapidement par la CSDU de façon à ce que la gestion des catégories soit assurée le plus efficacement possible. Il est demandé aux organisateurs de ne pas se limiter à envoyer les 5 premiers de chaque catégorie mais **d'envoyer au minimum les 10 premiers**. **J'attire votre attention sur cette demande. En effet c'est grâce à ces classements que la commission peut juger le niveau d'un coureur permettant de procéder à une montée, une rétrogradation ou le maintien dans la catégorie.**

10 Les demandes de cartes cyclosporives :

- Elles devront être établies à l'aide des imprimés ci-joint et être envoyées pour le **15 Février 2014** à Dany Veillerot - 19 avenue du Languedoc Apt 3 80000 Amiens – dany.veillerot@laposte.net (joindre une enveloppe timbrée à 1 € par tranche de 10 cartons demandés). Il est demandé aux clubs possédant la double affiliation de remplir complètement toutes les zones (catégorie FFC, catégorie Ufolep...) **à défaut leur demande sera retournée jusqu'à ce qu'elle soit complète. Après cette date, les cartes cyclosporives seront attribuées après chaque commission.**
- Pour tout nouveau licencié joindre l'imprimé « Première Demande ».
- Vos licences devront impérativement être homologuées avant la demande.
- **Cas particulier des jeunes doublement licenciés UFOLEP et FFC**

Pour les jeunes de 14 ans et de 16 ans, à double appartenance, un certificat médical de surclassement ou de surclassement exceptionnel est obligatoire.(délivré par le médecin Officiel de l'Ufolep le Docteur Dubois à Ailly le Haut Clocher) et devra obligatoirement être adressé au comité départemental.

Les changements sont intervenus dans la classification des jeunes :

Jeunes M/F 13/14 ans nés entre le 01/01/2000 et le 31/12/2001

Jeunes M/F 15/16 ans nés entre le 01/01/1998 et le 31/12/1999

Jeunes M/F 17/19 ans nés entre le 01/01/1995 et le 31/12/1997

11 Les demandes de rétrogradations :

Rappel des critères pour pouvoir demander une rétrogradation. Il est demandé aux présidents de veiller au respect des critères ci-dessous. Il est rappelé que seule la commission décide de la rétrogradation du coureur. Le fait de respecter les critères ci-dessous ne donne pas le droit automatique à la rétrogradation.

- **Avoir participé à un minimum de 5 courses dans les 12 mois qui précèdent la demande**
- **Ne pas avoir marqué de points dans sa catégorie**
- **Accession à la catégorie actuelle avant le 30 juin 2013,**

- Elles devront être établies à l'aide des imprimés ci-joint devront être envoyées pour le **31 Janvier 2014** à Dominique Darcourt 45 rue d'Airaines 80490 Citernes et de préférence par Mail à : **dom.fouduvelo@orange.fr**. Il est demandé aux clubs possédant la double affiliation de remplir complètement toutes les zones (catégorie FFC, catégorie Ufolep...) **à défaut leur demande sera retournée jusqu'à ce qu'elle soit complète.**

12 Les Clubs qui ne retournent pas l'imprimé « Adressier des clubs de la Somme » ne seront pas dans l'adressier et ne recevront pas les informations de l'Ufolep concernant le déroulement de la saison 2014.

13 Délégués sportifs

Dans un souci de qualité de nos organisations, chaque club qui souhaite inscrire une course doit obligatoirement disposer d'un DELEGUE SPORTIF et à cette occasion indiquer son nom.

Ces délégués sportifs auront pour rôle de veiller au bon déroulement des compétitions et de faire appliquer le règlement sportif et technique de chaque activité.

Lors de chaque épreuve, le délégué sportif devra adresser une fiche technique à l'Ufolep

**La formation de délégué sportif aura lieu le SAMEDI 11 JANVIER 2014
au siège de l'Ufolep**

La Réunion Générale des Clubs aura lieu

le MARDI 21 JANVIER 2014 à 18h30

Maison des Sports 2 rue Lescouvé 80000 Amiens

A l'issue de cette consultation, **la CSDU actera le calendrier définitif**, lequel sera consultable sur le blog de l'Ufolep Somme. : www.ufolep80.com

La CSDU compte sur votre volonté quant au respect du mode opératoire défini ci dessus, afin que la saison cycloport 2014 puisse se dérouler dans des conditions optimales.

Sportivement vélo

Guy Duhaupas